

Académie de Dijon

CAPA des professeurs agrégés du 26 mai 2021

Déclaration des élus SNES-SNEP-SNESUP-FSU



La CAPA d'aujourd'hui se tient à la fin d'une année scolaire fort particulière, comme l'a été la précédente. Les cours en alternance ou en distanciel en particulier dans les lycées et l'enseignement totalement à distance pour le supérieur ont fragilisé la scolarité des élèves et des étudiant-es. Ce contexte a également contribué à épuiser les collègues qui se sont souvent senti-es abandonné-es par un ministre qui a multiplié pendant longtemps les dénis de réalité voire les propos mensongers. Nous espérons tous que la prochaine année se déroulera normalement. La campagne de vaccination est enfin ouverte à tous les personnel-les de l'éducation nationale... une semaine avant le reste de la population, bien loin des promesses gouvernementales.

Alors que la scolarité de nos élèves est durablement impactée, le ministère poursuit sa politique de suppressions de postes bien que 40000 élèves supplémentaires soient attendus. Ces suppressions sont une double peine pour eux. L'ensemble des organisations syndicales s'est d'ailleurs adressé aux parlementaires pour réclamer un collectif budgétaire. La baisse de moyens pèse sur les collègues et crée une forte inquiétude pour l'avenir.

Elle est accrue par la disparition de fait des CAPA. Celle-ci génère la montée du chacun pour soi et une surcharge de travail pour les personnels administratifs dans les rectorats. L'absence des réunions paritaires crée une suspicion quant aux résultats, suspicion que nous ne pouvons pas lever puisque nous n'avons pas plus de documents de travail que les collègues. Par exemple, nous souhaitons savoir comment les collègues agrégés pourront connaître leur barème retenu pour la hors classe ainsi que pour la classe exceptionnelle. Il manque également un calendrier clair de communication de ces informations puisque les délais évoqués dans les lignes de gestion n'ont pas toujours pu être tenus. Nous aimerions également disposer d'informations sur les remontées académiques pour la liste d'aptitude avant le CTA de rentrée et donnant des critères par disciplines et par sexe.

Cette absence de transparence concerne également la CAPA d'aujourd'hui. Nous ne comprenons pas que ni le projet de propositions, ni le contingent de mois de congés disponibles ne nous soient transmis. Dans ce cadre, le fait qu'il n'y ait toujours pas de volonté de rétablir le paritarisme ne peut être considéré de notre part que comme un acte de défiance envers les organisations syndicales représentant les personnels. Le fait que cette alerte, maintenant maintes fois répétées, ne soit pas entendue nous inquiète. Que faudra-t-il faire pour avoir enfin de vraies réponses et rétablir la confiance ?